

ENSEIGNEMENTS DE LA REUNION TERRITORIALE N°1 QUELS BESOINS EN EAU POUR LES PYRÉNÉES-ORIENTALES ?

Mardi 15 novembre 2011 à Perpignan

LES RESSOURCES LOCALES SUFFISENT À RÉPONDRE AUX BESOINS DU DÉPARTEMENT À L'HORIZON 2020-2030 MAIS, POUR PLUSIEURS PARTICIPANTS, LE RECOURS À AQUA DOMITIA À PLUS LONG TERME N'EST PAS À EXCLURE.

Le projet Aqua Domitia ne prévoit pas la desserte des Pyrénées-Orientales : pour la Région et BRL, l'extension du réseau jusqu'à ce département serait trop coûteuse (investissement et énergie), d'autant que les ressources locales devraient suffire à satisfaire les besoins en eau jusqu'en 2020-2030. La plupart des participants partagent cette analyse.

Le département des Pyrénées-Orientales accorde la priorité aux économies d'eau, puis à une utilisation optimisée des ressources locales (voir par ailleurs). Un intervenant juge ainsi que l'eau est abondante dans les Pyrénées-Orientales, mais gérée de manière peu rationnelle voire gaspillée. Des stratégies d'adaptation à divers facteurs vont en effet devoir être entreprises ou poursuivies. Comme dans le reste de la région, la croissance démographique semble appelée à se poursuivre, même si certains participants s'interrogent sur la fiabilité des prévisions dans ce domaine. Le changement climatique produira également ses effets, les principales inquiétudes portant sur la diminution de l'enneigement, et donc de l'alimentation des nappes et cours d'eau du Roussillon. Enfin, l'objectif (politique mais aussi réglementaire) de préservation des ressources, souterraines notamment, impose déjà des modifications de comportements : les représentants du monde agricole ont ainsi souligné l'interdiction des prélèvements dans la nappe profonde du Pliocène, et leur forte restriction dans la nappe quaternaire, plus superficielle. Signalons à ce propos qu'un consensus semble se former sur la réservation des ressources souterraines pour l'alimentation en eau potable.

Les incertitudes, portant notamment sur le long terme (l'horizon 2050 est cité), amènent plusieurs intervenants à refuser d'exclure l'arrivée future d'Aqua Domitia dans leur département. Si les ressources hydrauliques des Pyrénées-Orientales suffisent à satisfaire leurs besoins jusque dans un futur proche, rien ne dit qu'à échéance plus lointaine l'appel à des ressources externes ne s'avère pas nécessaire. Or, pour le Département, le dessalement n'est pas adapté car trop coûteux (en plus de ses conséquences sur l'environnement) : l'eau du Rhône resterait alors une solution intéressante, voire nécessaire pour certains. Dès lors, on peut se demander si le dimensionnement du projet autorise des perspectives d'extension future du réseau Aqua Domitia, au-delà des 6 maillons prévus actuellement (le maillon sud actuellement en travaux plus les 5 maillons soumis au débat public).

Pour BRL, le dimensionnement du maillon Sud empêche en effet la desserte des Pyrénées-Orientales en période de pointe. Une solution résiderait néanmoins dans l'utilisation hivernale d'Aqua Domitia pour remplir des réserves roussillonnaises (existantes ou à construire) en période de moindre demande. Certains participants jugent qu'une telle position manque de clarté : annoncer la non-utilisation de l'eau du Rhône tout en maintenant la perspective d'y faire appel plus tard est-il un moyen efficace d'inciter à une gestion raisonnée de l'eau ? Pour d'autres, il est impératif de concentrer aujourd'hui les efforts financiers et de communication sur la gestion des ressources actuelles : si le besoin de l'eau du Rhône peut apparaître dans le futur, il ne faut pas que cela dissuade les efforts à court terme. Pour d'autres enfin, au contraire, le besoin d'Aqua Domitia à l'horizon 2050 s'annonce d'ores et déjà impératif.

BRL exclut en revanche toute prolongation du réseau vers l'Espagne. De toute façon, les choix techniques déjà conçus pour Aqua Domitia ne permettent pas une telle extension.

ECONOMIES D'EAU : LE RENDEMENT DES RÉSEAUX EN QUESTION

Comme dans les autres réunions, l'ensemble des participants s'entend pour considérer les économies d'eau comme une mesure prioritaire. A ce titre, le rendement des réseaux est plus particulièrement évoqué lors de cette réunion. Plusieurs participants demandent que le budget prévu pour Aqua Domitia soit intégralement reporté sur la lutte contre les fuites, afin d'augmenter l'objectif de rendement minimal prévu dans la stratégie régionale (70 à 75%). Pour BRL, une telle réorientation n'est pas souhaitable : si l'amélioration de la performance des réseaux est bien un objectif prioritaire, Aqua Domitia n'en demeure pas moins nécessaire selon eux, au sens où le projet permet la sécurisation de l'approvisionnement dans des secteurs dépendant actuellement d'une ressource unique. Le maître d'ouvrage considère que le coût similaire des investissements (600 M€ pour 25 Mm³ économisés par la lutte contre les fuites, 280 M€⁽¹⁾ pour 15 Mm³ apportés par Aqua Domitia, soit 0,37€/m³ dans les deux cas) autorise une telle stratégie basée sur plusieurs piliers.

Pour certains, la gestion de l'eau en régie publique produit de meilleurs résultats dans ce domaine que la délégation à un opérateur privé. Certains participants demandent de meilleurs contrôles : alors que le rendement des réseaux peut être un objectif contractuellement assigné au délégataire de service public, certaines collectivités ne se donneraient pas les moyens de faire exécuter une telle disposition.

RESSOURCES LOCALES : DES RETENUES D'EAU À MIEUX EXPLOITER

Les Pyrénées-Orientales comportent diverses retenues d'eau de grande importance : retenue de Villeneuve-de-la-Raho, barrages de Vinça, de l'Agly, de Caramany ont ainsi été construits il y a quelques décennies, à fins principales d'irrigation. Si la construction de barrages supplémentaires paraît peu acceptable compte tenu de leurs impacts environnementaux (les retenues collinaires sont en revanche évoquées), il demeure possible de modifier les modalités d'exploitation des équipements existants. Ainsi, le lac de la Raho pourrait être utilisé pour l'alimentation en eau potable : son potentiel serait de 15 à 20 millions de m³ par an.

L'alimentation des retenues par des cours d'eau, voire pour certains participants par Aqua Domitia, est évoquée. A l'inverse, d'autres participants envisagent d'utiliser les retenues d'eau pour alimenter les ressources souterraines, ce qui pourrait contribuer à repousser le biseau salé. Un participant appelle enfin à un certain "rééquilibrage" des ressources de montagne, souhaitant une moindre importance de l'usage hydroélectrique au profit d'un transfert accru vers les plaines.

RESSOURCES LOCALES : LE POTENTIEL DU KARST DES CORBIÈRES

Les ressources souterraines du département ont été abondamment citées. Outre les nappes du Pliocène et du Quaternaire, le karst des Corbières est ainsi évoqué par beaucoup de participants comme représentant un potentiel intéressant : il serait nécessaire de mieux le connaître, afin de le protéger tout en l'exploitant (une trilogie étude-préservation-exploitation que l'on retrouve d'ailleurs dans les conclusions de l'atelier d'experts).

La protection de ce "gisement" est en effet un enjeu important dans la mesure où, par rapport à une nappe, le karst communique davantage avec les eaux superficielles et se trouve donc plus exposé à d'éventuelles pollutions. L'exploitation semble quant à elle prometteuse au regard des volumes prélevables dans le karst : en l'état actuel des connaissances, le Département estime ceux-ci à 5 Mm³, sur un volume total de 25 à 50 Mm³. Une telle différence s'explique d'une

(1) 140 millions d'euros pour le réseau principal et 140 millions pour les réseaux secondaires

part par la complexité de l'exploitation d'une telle ressource, d'autre part par la nécessité de ne pas susciter de déséquilibre écologique par des prélèvements excessifs. Le karst des Corbières alimente en effet d'autres milieux tels que les étangs de Salses ou la plaine du Roussillon.

SELON LES AGRICULTEURS, L'IRRIGATION EST UNE QUESTION DE SURVIE

Des participants issus du monde agricole rappellent que l'irrigation du Roussillon est une histoire ancienne. Depuis le 14^e siècle, un important et dense réseau de canaux d'irrigation s'est développé (leur gestion ayant d'ailleurs peu évolué depuis cette période, juge un intervenant).

La situation actuelle nécessite une adaptation à diverses mutations : le changement climatique, les évolutions réglementaires (restriction voire interdiction des prélèvements agricoles dans les ressources souterraines et les cours d'eau) et une nouvelle donne économique (concurrence mondialisée dans le domaine viticole) renforcent la nécessité de l'irrigation, selon les acteurs de cette filière.

L'irrigation de la vigne doit ainsi permettre le retour à des rendements plus rémunérateurs : il ne s'agit pas de viser des rendements records, assurent les participants, mais d'atteindre un seuil minimal de rentabilité nécessaire à la survie de leur activité. Des ressources nouvelles, compatibles avec les objectifs d'économies d'eau et de préservation des ressources souterraines, doivent donc être mobilisées : les intervenants citent ainsi le stockage d'eau hivernal, la création de nouvelles retenues (bassins d'écrêtement des crues dans les Aspres, retenues en Cerdagne, retenues collinaires) et ne refusent pas l'éventuel apport d'eau du Rhône.

Citant les bénéfices partagés de l'irrigation (alimentation des sources et nappes via les canaux gravitaires, multiplicité des usages des barrages et retenues existants), les agriculteurs insistent sur leur besoin d'appui réglementaires et financiers, demandant que l'irrigation dans les Pyrénées-Orientales soit soutenue avec la même énergie que le projet Aqua Domitia. Ils rappellent les efforts entrepris par la filière pour parvenir à une irrigation raisonnée (passage du gravitaire au goutte-à-goutte par exemple).

Certains participants s'interrogent sur les besoins d'irrigation de la vigne : suffirait-elle à rendre la filière concurrentielle face à des pays qui, de toute façon, conserveront des coûts de main d'œuvre bien plus avantageux ? Oui, répondent les agriculteurs : le faible niveau de production et sa variabilité d'une année sur l'autre représentent un facteur crucial. L'irrigation de la vigne ne va-t-elle pas empêcher les végétaux de prendre racine plus profondément ? Profitera-t-elle aux producteurs existants ou suscitera-t-elle l'arrivée de groupes "industriels" développant une viticulture intensive ?

Sur ce dernier point, un intervenant craint qu'Aqua Domitia ne lie les agriculteurs comme ont pu le faire les OGM : l'irrigation par l'eau du Rhône deviendrait une contrainte quasi-impérative, pour un coût étrange les petits producteurs au profit des grands groupes. BRL se veut rassurant et déclare d'une part qu'Aqua Domitia ne desservira que les territoires en ayant exprimé le besoin (et formulant des engagements fermes), d'autre part que les agriculteurs bénéficieraient de l'eau de BRL dans les mêmes conditions quelle que soit la taille de leur exploitation, comme c'est déjà le cas actuellement.

Comme lors de la réunion thématique consacrée à ce sujet, la préservation des terres agricoles vis-à-vis de l'urbanisation est un souhait partagé. Le pouvoir des maires en matière d'aménagement est rappelé, tandis que le Département cite un outil réglementaire pouvant être mis en œuvre à cette fin : le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains.

INQUIÉTUDES LIÉES À LA QUALITÉ DE L'EAU DU RHÔNE

Certains participants craignent que le transfert d'eau du Rhône n'induisse un apport de polluants dans les milieux locaux : les PCB sont principalement cités, ainsi que les radionucléides. BRL fait état de contrôles réalisés en divers points de son réseau, indiquant que les PCB ne dépassent

pas le seuil de détection. En effet, cette substance n'est pas soluble dans l'eau et se concentre dans les sédiments. Certains participants se déclarent néanmoins peu convaincus. Le maître d'ouvrage indique par ailleurs que les PCB sont également présents ailleurs que dans le Rhône : en Languedoc-Roussillon, une centaine d'arrêtés préfectoraux interdisent la consommation de certains poissons, la Têt étant d'ailleurs concernée par l'un d'entre eux.

LES FORAGES EN QUESTION

Un intervenant s'inquiète des nombreux forages entrepris dans le département, dont les répercussions sur les ressources souterraines peuvent s'avérer néfastes. En premier lieu, la sécurisation des forages abandonnés est citée : un travail d'inventaire est en cours pour repérer et traiter les forages concernés. En second lieu, l'importance des forages clandestins (le chiffre de 30 000 est évoqué) est également une source de préoccupations. Des participants regrettent que les maires n'exercent pas davantage leur pouvoir de police dans ce domaine.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET AQUA DOMITIA

Hors des questions propres aux Pyrénées-Orientales, des participants se sont exprimés sur les enjeux généraux du projet. Certains doutent ainsi que le projet participe d'une logique de la demande, considérant Aqua Domitia comme un projet marchand. BRL s'en défend, considérant à ce sujet qu'Aqua Domitia n'est aucunement l'héritier du projet Languedoc-Roussillon-Catalogne (qui, lui, pouvait être considéré comme répondant à une politique de l'offre) mais bien un projet qui a sa logique propre, dix fois plus petit que l'ancien projet catalan et se fondant sur les besoins des territoires.

Plusieurs inquiétudes s'expriment quant à l'équité des territoires : Aqua Domitia serait ainsi une infrastructure linéaire (les réseaux secondaires s'en éloignant somme toute peu), créant une forte distinction entre les territoires desservis et non desservis. La Région et BRL ne partagent pas cette crainte, rappelant qu'Aqua Domitia n'est qu'un élément d'une stratégie d'ensemble concernant bien tout le territoire régional. En matière d'équité entre les citoyens, certains participants s'interrogent par ailleurs sur les fortes différences du prix de l'eau d'une collectivité à l'autre.

Puisque les ressources locales permettent aux Pyrénées-Orientales de se passer d'Aqua Domitia, pourquoi n'en pourrait-il pas être de même dans l'Hérault et dans l'Aude, s'interroge un participant ? Les retenues existantes (Monts d'Orb, Salagou, ...) pourraient être mieux exploitées, de même qu'une partie de la pluviométrie cévenole pourrait être captée. Pour la Région, de telles ressources sont en effet étudiées et incluses dans la stratégie régionale, mais ne suffisent pas à satisfaire l'ensemble des besoins en période de pointe.

Enfin, en réponse à certaines questions portant sur le département de l'Aude (également alimenté par le karst des Corbières), BRL explique que le maillon Minervois d'Aqua Domitia aura pour fonction de se substituer aux forages, réservant ceux-ci à l'alimentation en eau potable. Le maillon Minervois permettra en effet de prolonger les réseaux de l'Orb pour les destiner à l'agriculture. L'eau de l'Orb sera utilisée tant qu'elle suffira à répondre aux besoins, l'interconnexion avec le Rhône réalisée par Aqua Domitia permettant à cette seconde ressource de prendre le relais si nécessaire.

65 personnes ont participé à la réunion.